

Édition 2019  
RÉGION  
CENTRE-  
VAL DE LOIRE

# Trophée des **1001 vies**

LES SOLUTIONS DES ENTREPRISES POUR  
LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

[tropheedes1001vies.fr](http://tropheedes1001vies.fr)



**Harmonie  
mutuelle**

GRUPE **vyv**

# LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : UN ENJEU POUR LES ENTREPRISES

Depuis 2014, l'Observatoire « Entreprise et santé » Viavoice - Harmonie Mutuelle s'intéresse à l'entreprise en tant qu'environnement impactant la santé et recueille l'opinion de salariés et dirigeants sur les actions de santé menées au sein de leur entreprise.

Salariés et dirigeants s'accordent pour dire que l'entreprise doit également agir pour aider les collaborateurs à mieux gérer leur stress, à favoriser le bien-être au travail et à concilier vie professionnelle et vie personnelle au quotidien.

## Les principales mesures attendues par les salariés :

### Des mesures pour lutter contre le stress au travail

62 %

### L'amélioration des espaces et des conditions matérielles de travail (bruit, hygiène, équipements...)

56 %

### Une meilleure prévention des risques professionnels

51 %

## Les actions impactent les entreprises principalement sur :

### La productivité

Salariés 66 %

Dirigeants 82 %

### Le climat de confiance

Salariés 66 %

Dirigeants 85 %

### L'attachement à l'entreprise

Salariés 59 %

Dirigeants 78 %

**87 %** des salariés et **89 %** des dirigeants pensent qu'il est du rôle de l'entreprise de contribuer à la bonne santé de ses salariés.



**83 %** des dirigeants pensent que les actions de santé sont vraiment importantes pour les salariés.



# HARMONIE MUTUELLE S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN

Plaçant **la solidarité et l'humain** au centre de ses actions, Harmonie Mutuelle est depuis sa création l'un des acteurs majeurs de la protection sociale en France en proposant une offre complète de garanties, de services et de soins pour tous.

Le **Trophée des 1001 vies** a pour ambition de mobiliser les entreprises de toutes tailles, afin qu'elles partagent leurs **initiatives mises en place pour améliorer la qualité de vie au travail**.



Plus de  
**4,3 millions**  
de personnes protégées\*

\*Y compris acceptations en réassurance.



**60 000**  
entreprises adhérentes



**2,5 milliards**  
d'euros de cotisations santé



Près de **4 600**  
collaborateurs



# ET VOUS, COMMENT VOTRE ENTREPRISE FAVORISE-T-ELLE LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ?



## 3 catégories dans lesquelles vous pouvez candidater (un dossier par catégorie)



CATÉGORIE 1

### Bien-être/Santé ★★

**Toutes les actions visant à développer le bien-être et la santé au travail.**

Analyse et aménagement de postes, échauffements à la prise de poste, démarche de prévention des addictions, participation à des courses sportives solidaires, organisation d'une semaine sur le bien-être, etc.



CATÉGORIE 2

### Conciliation vie personnelle - vie professionnelle/Aide aux aidants ★★

**Toutes les actions facilitant l'équilibre des temps ou simplifiant le quotidien avec des proches dépendants.**

Politique solidaire de dons de jours de congés supplémentaires, horaires aménagés, temps partiel volontaire, télétravail, permanence d'une assistante sociale, etc.



CATÉGORIE 3

### Innovations organisationnelles et collaboratives ★★

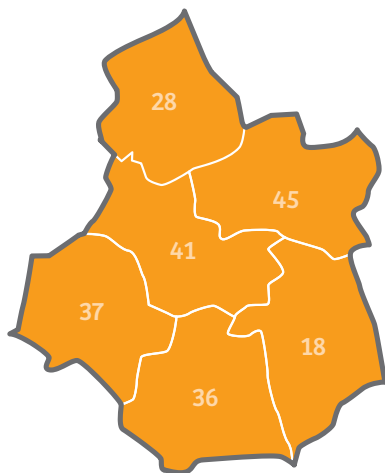
**Toutes les actions pour une culture d'entreprise favorisant innovation et performance**

Formation sur le management, mise en place de temps d'échanges inter-métiers, mise en avant d'une culture positive de l'erreur, etc.

# BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : PARTAGEZ VOS BONNES PRATIQUES !

## Qui peut participer ?

Le trophée est accessible aux entreprises des départements ci-contre.



## 6 prix décernés

Pour chaque taille d'entreprises, un prix sera remis par catégorie :

### • 3 catégories :

1. Bien-être/Santé
2. Conciliation vie professionnelle - vie personnelle/ Aide aux aidants
3. Innovations organisationnelles et collaboratives

### • 2 types d'entreprises :

Jusqu'à  
50 salariés



+ de 50  
salariés



## Critères d'évaluation

Chaque projet sera étudié en fonction de la taille de l'entreprise suivant ces critères :

- Le **contexte/les enjeux**.
- La **méthodologie** retenue pour la mise en place.
- L'**évaluation** (indicateurs, résultats, etc.).
- L'**implication des collaborateurs**.
- Le côté **innovant/inspirant**.



# LE JURY

MYRIAM COUTY-MORIN



## La marraine du jury

### ● Myriam Couty-Morin

Myriam Couty-Morin, marraine du Trophée des 1001 vies et mère de deux enfants, est **présidente fondatrice d'Empreinte Positive**, unique plateforme collaborative pour les achats et coopérations responsables en région Centre-Val de Loire. Elle est aussi **dirigeante de MC Interactive**, agence 360° de coaching et conseils en RSE. Myriam est convaincue que l'entreprise devient durable et performante quand elle est vivable pour tous. Rendre l'entreprise vivable, c'est réconcilier le travail avec la vie personnelle. C'est surtout (se) faire confiance en permettant l'articulation entre les temps de la vie, de nos 1001 vies ! Myriam a été lauréate du prix d'Entrepreneuriat féminin en 2016.

## Les autres membres du jury

- **Alain Blanchard**, président de la ligue Centre-Val de Loire du sport d'entreprise et de la commission sport du MEDEF 37.
- **Renaud Chenon, président du jury**, directeur d'ISA groupe, lauréat de l'édition 2017 du Trophée.
- **Pr Philippe Colombat**, professeur en Hématologie, lauréat de l'édition 2017 du Trophée pour le CHRU de Tours.
- **Isabelle Freundlieb**, directrice de l'Aract Centre-Val de Loire.
- **Thomas Legrand**, président de la section de Tours du CJD.
- **Virginie Malnoy**, directeur Harmonie Mutuelle régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et Hauts-de-France.
- **Philippe Roussy**, vice-président CCI Centre-Val de Loire.
- **Yves Trousseau**, président ANDRH groupe orléanais.



# ILS SONT PARTENAIRES DU TROPHÉE



- **La Chambre de commerce et d'industrie  
Centre-Val de Loire**

La CCI Centre-Val de Loire défend et représente les intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics. S'appuyant sur les six chambres départementales, elle accompagne et promeut le développement des entreprises de leur création à leur transmission et prend part également à l'effort de formation. Son rôle est d'anticiper, préparer et orienter les politiques de développement d'appui aux entreprises et au territoire.

Forte de plus de 87 000 établissements, la CCI Centre-Val de Loire constitue la tête d'un réseau interactif et solidaire dont chaque membre contribue à la construction et au développement du projet régional.



**CCI CENTRE-VAL DE LOIRE**

- **L'Association régionale pour l'amélioration  
des conditions de travail - Centre-Val de Loire**

L'Aract Centre-Val de Loire est une association loi 1901, créée et gérée par les partenaires sociaux. Son conseil d'administration est composé de membres des organisations régionales d'employeurs et de salariés. Sa mission est d'accompagner les évolutions socio-économiques en conciliant qualité de vie des salariés et performance des entreprises.

Pour cela, elle conseille et accompagne les acteurs dans leurs projets d'amélioration des conditions de travail, conçoit des démarches et outils qui prennent appui sur des réalisations en entreprises et diffuse connaissances, méthodes et bonnes pratiques.



**CENTRE - VAL DE LOIRE**

# LE CALENDRIER DU TROPHÉE



## 12 novembre 2018 - 23 avril 2019

Période de candidature, dossier à nous envoyer  
**avant le 23 avril 2019.**

Téléchargez le dossier en vous connectant sur :  
[www.tropheedes1001vies.fr](http://www.tropheedes1001vies.fr)

Et renvoyez-le nous :

- par mail :  
[tropheedes1001vies@harmonie-mutuelle.fr](mailto:tropheedes1001vies@harmonie-mutuelle.fr)

- ou par courrier :  
Harmonie mutuelle  
Service prévention - Trophée des 1001 vies  
23, boulevard Jean-Jaurès - 45025 Orléans Cedex 1



## Mai 2019

Sélection des dossiers par le jury.



## 25 juin 2019

Remise du Trophée des 1001 vies.  
Notez cette date dans votre agenda,  
vous êtes notre invité(e)!



### Pour tout renseignement

Contactez-nous par téléphone :

**02 38 78 74 02**

ou par e-mail :

[tropheedes1001vies@harmonie-mutuelle.fr](mailto:tropheedes1001vies@harmonie-mutuelle.fr)

#1001vies2019